

NI PAUVRE

NI SOUMIS

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

**Stop à la précarité !
Oui à la solidarité et à un revenu d'existence !**

**Le collectif Ni pauvre, ni soumis lance un appel à manifester
le 27 mars 2010 dans toute la France !**

Précarité croissante, voire renforcée, système de santé remis en cause au détriment des publics les plus fragiles, contexte économique toujours défavorable... Deux ans après la manifestation historique du 29 mars 2008, les personnes en situation de handicap et atteintes de maladie invalidante n'ont pas vu leur vie quotidienne changer et s'enfoncent sous le seuil de pauvreté...

Aujourd'hui, elles crient leur détresse et leur colère et appellent toutes les personnes révoltées par leur situation à manifester dans toutes les régions de France le 27 mars 2010 !

NPNS 2008 – NPNS 2010 : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » *Non, rien !*

Le 29 mars 2008, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » créait l'événement en réunissant à Paris plus de 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante pour dénoncer leurs conditions de vie précaire et demander un revenu d'existence.

→ **Deux ans après, malgré les promesses et les effets d'annonce : toujours rien...voire moins !**

« Sois pauvre, malade et tais-toi !? » *La crise a bon dos...*

Un constat : depuis des années, des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante vivent donc dans des conditions de pauvreté indécentes ! Et, ces mêmes personnes doivent dépenser toujours plus pour se soigner, le reste à charge augmentant continuellement, alors qu'elles sont nombreuses à ne bénéficier d'aucune couverture complémentaire.

Malgré la crise, les politiques de santé mises en place visent à faire payer les malades, ou à les orienter vers des mutuelles privées, pour lesquelles il faut avoir les moyens de cotiser.

La maigre augmentation de l'allocation adulte handicapé (AAH) est anéantie par la hausse des frais de santé, et les frais afférents au logement, la nourriture et l'entretien n'ont cessé d'augmenter...

Aujourd'hui les équations sont simples :

→ **Ressources des personnes**

– (Franchises médicales + Participation forfaitaire + Augmentation du forfait hospitalier + Fiscalisation des indemnités journalières accident du travail + Déremboursement de médicaments + Hausse du coût des mutuelles + Augmentation du coût de la vie hélas !)

= **augmentation de la précarité, davantage de personnes condamnées à survivre le restant de leurs jours sous le seuil de pauvreté**

→ **Promesse présidentielle = 25% pour l'AAH en 5 ans**

= **sous le seuil de pauvreté en 2012 !** En effet : en 2008, AAH = 652,60 euros ; en 2012, AAH = 776,59 euros ; depuis 2007, seuil de pauvreté = 908 euros (réf Eurostat)

« Va travailler ! » *Et si je ne peux pas ou plus ?*

Répétons-le encore une fois :

> Les personnes en situation de handicap ou malades voudraient bien travailler, lorsqu'elles le peuvent ! Ce qui n'est pas le cas de milliers d'entre elles, trop dépendantes, trop fatigables trop éloignées de l'emploi...

> Elles veulent bien travailler, quand elles le peuvent ! Ce qui est toujours difficilement le cas au regard du taux de chômage croissant des personnes dites « valides » !

Alors que la France a ratifié en décembre 2009 la Convention Internationale des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées et que 2010 a été déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » demande urgemment au président de la République et au gouvernement :

- ❖ **la création du revenu d'existence** : un revenu au moins égal au montant du SMIC. Ce revenu doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit, et ce, quel que soit le lieu de vie (domicile propre, établissement, chez un tiers) ;
- ❖ **l'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire** pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées ;
- ❖ **la suppression des mesures de « régressions sociales »** :
 - la suppression de toutes charges liées aux soins des personnes les plus fragilisées : suppression des franchises médicales, de l'augmentation du forfait hospitalier...;
 - la suppression de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes du travail, soit 720 000 personnes par an.

**→ Vous n'acceptez plus les conditions de vie faites
aux personnes les plus fragilisées ?**

**→ Vous êtes inquiets sur les réformes de santé qui remettent en cause le
droit à la santé pour tous ?**

**→ Vous considérez que la « valeur travail » ne peut pas être la seule réponse
sociale - surtout quand certains ne peuvent pas ou plus travailler ?**

→ Vous défendez un modèle de société solidaire ?

→ Vous ne voulez être ni pauvre, ni soumis ?

**Rejoignez les manifestations « Ni pauvre, ni soumis »
le 27 mars 2010 partout en France !**

Pour en savoir plus : www.nipauvrenisoumis.org